



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, promenade Riverside, a/s de la Maison
du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7

Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041

www.bowlsCanada.com facebook.com/BCBOfficial

twitter.com/BCBBowls

Attestation de diagnostic pour les athlètes ayant une déficience visuelle

La personne dont le nom figure dans le présent document doit se soumettre au processus de classification dans le but de pouvoir participer aux compétitions provinciales ou nationales de Bowls Canada Boulingrin. Pour faciliter cette démarche, le diagnostic médical doit être confirmé, et ladite confirmation **doit** être transmise à Bowls Canada Boulingrin à l'adresse **office@bowlsCanada.com**. **Ce formulaire doit être rempli par le professionnel de la santé oculaire du bouliste, c.-à-d. un spécialiste qui est au fait des antécédents du bouliste en matière de déficience visuelle.**

Remarque : Le présent formulaire d'attestation de diagnostic ne peut pas avoir été rempli plus de 24 mois avant la date à laquelle l'athlète présente sa demande de classification.

RENSEIGNEMENTS À PROPOS DU BOULISTE

NOM COMPLET : _____

ADRESSE : _____

N^o DE TÉLÉPHONE : _____ DATE DE NAISSANCE : _____

HOMME/FEMME/AUTRE : _____

SIGNATURE DU DEMANDEUR : _____

(Le demandeur consent à ce que le professionnel de la santé oculaire divulgue ces renseignements à Bowls Canada Boulingrin, y compris aux classificateurs qui doivent examiner cette information afin de déterminer l'admissibilité du demandeur.)

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'examen et l'évaluation doivent être effectués par un ophtalmologiste ou un optométriste inscrit, en mesurant l'acuité visuelle et le champ de vision de chaque œil avec la meilleure correction possible.

L'examen et l'évaluation doivent être réalisés en s'appuyant sur les renseignements demandés aux pages suivantes.

Résultats de l'autoréfractomètre : En pièce jointe ___ OUI ___ NON

Sinon, indiquer : Œil droit : _____ Œil gauche : _____ Diagnostic de la vision : _____

Progressif : _____ OUI _____ NON Premier diagnostic en (année) : _____

Médicaments (vision seulement) : _____

Aide(s) optique(s) utilisée(e) en compétition : ___ Lunettes ___ Lentilles de contact ___ Lunettes de soleil

Acuité visuelle – FINALE Indiquer la méthode de mesure (tableau) : _____

Avec correction : _____ Œil droit _____ Œil gauche _____ Binoculaire

Sans correction : _____ Œil droit _____ Œil gauche _____ Binoculaire

Correction utilisée pour l'AV : ____ Lunettes ____ Lentilles de contact ____ Verres d'essai ____ AV brute

Détails concernant la prescription/correction :

Œil droit : Sph. _____ Cyl. _____ Axe _____ Œil gauche : Sph. ____ Cyl. _____ Axe _____

Champ visuel – plus grand diamètre en degrés Test utilisé : _____

Champs joints : _____ OUI _____ NON Diamètre : _____ Œil droit _____ Œil gauche

Commentaires et observations :

J'ATTESTE PAR LA PRÉSENTE QUE CETTE PERSONNE EST MON PATIENT DEPUIS _____ ANS, ET JE CONFIRME QUE LE DIAGNOSTIC SUSMENTIONNÉ S'APPLIQUE À CETTE PERSONNE ET QU'ELLE PEUT PRATIQUER CE SPORT.

NOM : _____ DATE : _____

(en caractères d'imprimerie)

SPÉCIALITÉ MÉDICALE : _____ N° DE PERMIS D'EXERCICE : _____

SIGNATURE DU PRATICIEN : _____

Consentement de l'athlète

Je, (nom en caractères d'imprimerie) _____, autorise BCB à recueillir et à utiliser des renseignements personnels à mon sujet aux fins mentionnées dans la *Politique de confidentialité* de BCB. Je comprends que je peux retirer mon consentement en tout temps en communiquant avec le responsable de la protection des renseignements personnels de BCB. Le responsable de la protection des renseignements personnels pourra m'informer des conséquences de cette décision.

Signature du demandeur : _____

Remarque : Les renseignements fournis dans le présent formulaire seront utilisés conformément au *Code d'éthique* de BCB/IBD/CPI pour la classification. Ils seront également soumis à Sports Aveugles Canada, qui administre la classification des déficiences visuelles



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7
Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041
www.bowlsCanada.com

CLASSIFICATION DES BOULISTES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE (SECTION RÉSERVÉE AUX CLASSIFICATEURS)

Remarques importantes à l'intention de l'évaluateur

1. L'évaluation visuelle doit être réalisée par un ophtalmologiste un optométriste inscrit. De plus, la documentation ci-après doit être remplie AU COMPLET :
 - **TABLEAUX LogMAR 1 et 2 : Acuité visuelle non corrigée et corrigée pour l'œil DROIT et acuité visuelle non corrigée et corrigée pour l'œil GAUCHE**
 - **TABLEAU 3 : FORMULAIRE DE CLASSIFICATION**
2. CHAQUE œil doit être testé individuellement lors de tous les tests de vision (c.-à-d. acuité visuelle et champ visuel).
3. La classification de l'athlète sera effectuée par les classificateurs en chef une fois que toute la documentation aura été soumise et examinée.

ACUITÉ VISUELLE

1. L'acuité visuelle doit être mesurée au moyen d'une ou de plusieurs des techniques suivantes :
 - Cartes de grillage d'acuité (GA) ou cartes pour examen de base de la vue du test de vision rudimentaire de Berkeley (BRVT) si la déficience visuelle de l'athlète est grave.
 - **CARTES** à optotype unique **E pour illettrés** (STE) du test de vision rudimentaire de Berkeley (BRVT).
 - **TABLEAU D'ACUITÉ LogMAR E pour illettrés** EDTRS (LMC) si l'acuité visuelle est meilleure.
2. Voir les remarques de la page 2 en ce qui concerne les lignes directrices pour l'évaluation de l'acuité visuelle.
3. PRÊTEZ UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX PRINCIPALES LIGNES DE SÉPARATION UTILISÉES DANS LE SYSTÈME DE CLASSIFICATION en utilisant des mesures répétées, lesquelles doivent **toutes** être notées en plaçant une croix dans les blocs pertinents. Au moins **cinq (5) lectures par œil** sont nécessaires (si les résultats fluctuent et comportent une différence de plus de 0,2 log MAR, dites à l'athlète de se reposer et refaites d'autres lectures).
4. La classification des athlètes s'effectue en fonction des catégories énumérées ci-après, comme l'illustrent les différentes zones ombrées :

Limite B1 – Incapable de distinguer l'optotype unique E pour illettrés 100M à 25 cm (LogMAR 2,6 dépasse la limite).

- **La technique STE est utilisée pour établir la délimitation entre B2 et B1.**

Limite B2 – Incapable de distinguer l'optotype unique E pour illettrés 25M à 1 mètre (LogMAR 1,4 dépasse la limite).

- **La technique STE est utilisée pour établir la délimitation entre B3 et B2, et celle-ci est confirmée au moyen du TABLEAU D'ACUITÉ LogMAR (grand).**

Limite B3 – Incapacité à distinguer LogMAR 0,9 sur le tableau = tableau LogMAR 32M à 4 mètres (LogMAR 0,9 dépasse la limite).

- **Le TABLEAU D'ACUITÉ LogMAR est OBLIGATOIRE pour établir la limite de « bonne AV » du spectre B3 (délimitation entre B3 et B4).**

Limite B4 – Incapacité à distinguer LogMAR 0,9 jusqu'à LogMAR 0,6 sur le tableau ET champ de vision dont le diamètre est inférieur à 20 degrés (LogMAR 0,5 dépasse la limite).

- **Le TABLEAU D'ACUITÉ LogMAR est OBLIGATOIRE pour déterminer les limites d'AV du spectre B4 (délimitation entre B4 et NE)**

CHAMP VISUEL

1. Par champ visuel, on entend le champ visuel total, c.-à-d. la somme maximale des champs autour du point de fixation le long de toute ligne passant par le point of fixation (p. ex., temporal et nasal ou haut et bas), selon ce qui produit le résultat le plus élevé.
2. Le champ visuel doit être mesuré avec un périmètre **permettant de calculer les degrés du champ**. Toutefois, si le champ visuel est de **20 degrés ou moins**, il peut être évalué au moyen de la grille du test d'Amsler.
3. Lors du test d'Amsler, la vision du joueur doit être corrigée pour une distance fonctionnelle de 33 cm (ajout ou

Nom de l'athlète : _____ Date : _____



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7
Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041
www.bowlsCanada.com

accommodement de +3,00D); la grille est placée à une distance de 33 cm, et le joueur fixe le point de fixation central avec un seul œil. Une cible est déplacée du bord de la grille en direction du point de fixation jusqu'à ce qu'elle puisse être distinguée par le joueur; répétez dans toutes les positions primaires ou plus au besoin. Lorsque le test est effectué à une distance de 33 cm, chaque bloc équivaut à un degré.

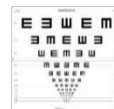
4. Si le champ visuel est mesuré au moyen de tout autre test (p. ex., périmètre Goldman à stimulus III/4e, analyseur de champ Humphrey 10DB ou Octopus), les résultats doivent permettre de préciser le degré de champ atteignable et être joints au formulaire de demande. Veuillez indiquer la ou les méthodes utilisées dans l'espace prévu à cet effet sur le formulaire de classification.
5. **REMARQUE : POUR LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES, LE CHAMP VISUEL DOIT ÊTRE MESURÉ AU MOYEN D'UN ANALYSEUR DE CHAMP AUTOMATISÉ QUI MESURE LE CHAMP VISUEL COMPLET (80 DEGRÉS). LES RÉSULTATS DU TEST DOIVENT ÊTRE FOURNIS.**

LIGNES DIRECTRICES POUR LA MESURE DE L'ACUITÉ AU MOYEN DU TEST DE VISION RUDIMENTAIRE DE BERKELEY (BRVT) : STE et grand LMC

- L'acuité doit être mesurée pour l'œil droit et l'œil gauche – sans aide et de manière **répétée** avec la meilleure correction possible.
- L'AV doit être mesurée **à différentes distances et avec des optotypes E pour illettrés de tailles variées**. Les résultats sont consignés en traçant une croix dans les blocs pertinents des **TABLEAUX LogMAR 1 et 2**. Les résultats doivent être stables – la **variation** ne devrait PAS être supérieure à **0,2 LogMAR**.
- **Au moins cinq (5) mesures** devraient être prises pour **chaque œil**, et la séquence de lettres et les distances ne devraient pas être fixes.
- S'il y a d'importantes fluctuations (écart supérieur à 0,2 LogMAR), effectuez le test avec des distances et des tailles d'optotypes différentes. Laissez l'athlète se reposer, puis répétez les mesures.

Il est recommandé de débiter à une distance de 1 mètre avec une paire de cartes pour illettrés E (STE) 100M.

- Si l'orientation du **STE 100M** peut aisément être distinguée à 1 mètre, augmentez la distance fonctionnelle jusqu'à ce que l'athlète ait de la difficulté à la distinguer – notez la **plus grande distance fonctionnelle** à laquelle l'athlète est en mesure de lire la carte STE 100M correctement.
- Répétez la procédure ci-dessus avec des cartes STE de 63M, 40M et 25M, et notez les résultats pour chaque taille d'optotype à la distance concernée.
- Lorsque les mesures STE sont égales ou supérieures à 1,0 LogMAR, le grand **TABLEAU LogMAR (LMC) doit être utilisé**. L'athlète doit identifier l'orientation des optotypes de chaque rangée sans les isoler – le test prend fin quand l'athlète est capable de lire correctement au moins trois (ou plus) des cinq optotypes par rangée :



Si l'optotype unique (STE) 100 M ne peut pas être distingué à 1 mètre :

Réduisez l'éloignement à **25 cm** et variez la taille de la carte STE – notez la plus petite carte STE que l'athlète est en mesure de lire correctement à une distance fonctionnelle de 25 cm. Au besoin, utilisez des cartes de grillage d'acuité ou des cartes pour examen de base de la vue à 25 cm. Si la déficience visuelle est prononcée, voir le tableau ci-dessous pour la séquence de test.

Nom de l'athlète : _____ Date : _____



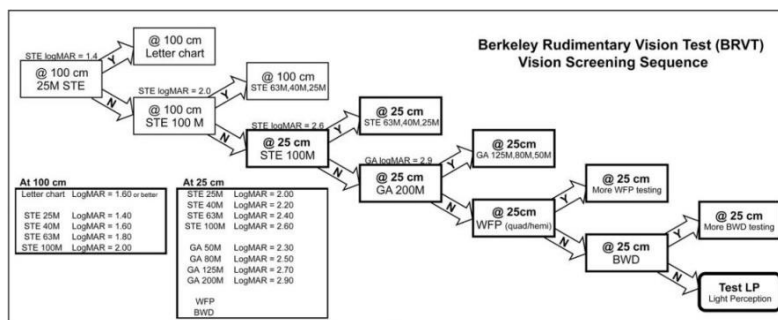
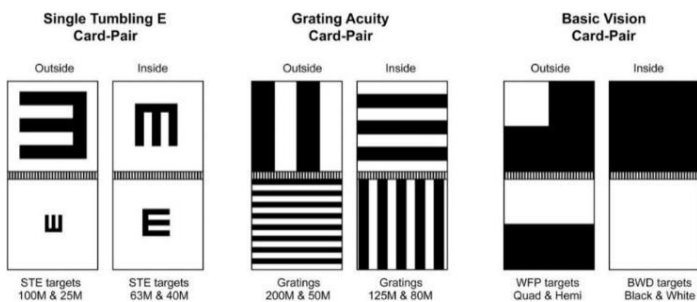
BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7

Tél. : 613-244-0021

Télec. : 613-244-0041

www.bowlsCanada.com



Pour plus d'information, communiquez avec Bowls Canada Boulingrin par courriel à l'adresse office@bowlsCanada.ca.

Nom de l'athlète : _____ Date : _____



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7
 Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041
 www.bowlsCanada.com

TABLE 1 : AV sans aide – ŒIL DROIT – AU MOINS 5 lectures

25 cm		25 cm	Distance	25 cm	50 cm	80 cm	1 m	1,25 m	1,60 m	2,00 m	2,50 m	3,20 m	4,00 m	5,00 m	6,30 m
Vision de base ↓	Grilles ↓	Log MAR	Test E ↓	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR
Aucune perception lumineuse	200M	2,9	100M	2,6	2,3	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2
Perception lumineuse	125M	2,7	63M	2,4	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0
Distinction noir-blanc	80 M	2,5	40M	2,2	1,9	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8
Projection champ blanc	50 M	2,3	25M	2,0	1,7	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
	B1	B2	CLASSE	B2	B2	B2	B3	B3	B3	B3	B3	B3	B4	B4	B4

AV AVEC MEILLEURE CORR. ŒIL DROIT – AU MOINS 5 lectures

25cm		25 cm	Distance	25 cm	50 cm	80 cm	1 m	1,25 m	1,60 m	2,00 m	2,50 m	3,20 m	4,00 m	5,00 m	6,30 m
Vision de base ↓	Grilles ↓	Log MAR	Test E ↓	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR
Aucune perception lumineuse	200M	2,9	100M	2,6	2,3	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2
Perception lumineuse	125M	2,7	63M	2,4	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0
Distinction noir-blanc	80 M	2,5	40M	2,2	1,9	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8
Projection champ blanc	50 M	2,3	25M	2,0	1,7	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
	B1	B2	CLASSE	B2	B2	B2	B3	B3	B3	B3	B3	B3	B4	B4	B4
													Diamètre de <20 deg. pour le champ visuel		Oui Non

Nom de l'athlète : _____ Date : _____



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7

Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041

www.bowlsCanada.com

OU utiliser le tableau Log MAR (LMC) pour délimiter B3 et B4 : AU MOINS 5 LECTURES

Letter Sizes in M- units	100cm	125cm	160cm	200cm	250cm	320cm	400 cm	400cm
	+0.6	+0.5	+0.4	+0.3	+0.2	+0.1	0	0.0
	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR
40M	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0
32M	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9
25M	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8
20M	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7
16M	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6
12.5M	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5
10M	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4
8M	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3
6.3M	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2
5.0M	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1
4.0M	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0
3.2M	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,1
2.5M	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,2
2.0M	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3

Nom de l'athlète : _____ Date : _____



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7
 Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041
 www.bowlsCanada.com

TABLE 2 : AV sans aide – ŒIL GAUCHE – AU MOINS 5 lectures

25 cm		25 cm	Distance	25 cm	50 cm	80 cm	1 m	1,25 m	1,60 m	2,00 m	2,50 m	3,20 m	4,00 m	5,00 m	6,30 m
Vision de base	Grilles ↓	Log MAR	Test E ↓	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR
Aucune perception lumineuse	200M	2,9	100M	2,6	2,3	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2
Perception lumineuse	125M	2,7	63M	2,4	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0
Distinction noir-blanc	80 M	2,5	40M	2,2	1,9	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8
Projection champ blanc	50 M	2,3	25M	2,0	1,7	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
	B1	B2	CLASSE	B2	B2	B2	B3	B3	B3	B3	B3	B4	B4	B4	B4

AV AVEC MEILLEURE CORR. **ŒIL GAUCHE – AU MOINS 5 lectures**

25 cm		25 cm	Distance	25 cm	50 cm	80 cm	1 m	1,25 m	1,60 m	2,00 m	2,50 m	3,20 m	4,00 m	5,00 m	6,30 m
Vision de base ↓	Grilles ↓	Log MAR	Test E ↓	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR	Log MAR
Aucune perception lumineuse	200M	2,9	100M	2,6	2,3	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2
Perception lumineuse	125M	2,7	63M	2,4	2,1	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0
Distinction noir-blanc	80 M	2,5	40M	2,2	1,9	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8
Projection champ blanc	50 M	2,3	25M	2,0	1,7	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
	B1	B2	CLASSE	B2	B2	B2	B3	B3	B3	B3	B3	B4	B4	B4	B4

Diamètre de <20 deg. pour le champ visuel	Oui Non
---	------------

Nom de l'athlète : _____ Date : _____



BOWLS CANADA BOULINGRIN

2451, prom. Riverside, a/s de la Maison du sport, Ottawa (Ontario), K1H 7X7

Tél. : 613-244-0021 Téléc. : 613-244-0041

www.bowlscanada.com

OU utiliser le tableau Log MAR (LMC) pour délimiter B3 et B4 : AU MOINS 5 LECTURES

Letter Sizes in M- units	100cm	125cm	160cm	200cm	250cm	320cm	400 cm	400cm
	+0.6	+0.5	+0.4	+0.3	+0.2	+0.1	0	0.0
	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR	LogMAR
40M	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0
32M	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,9
25M	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,8
20M	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7
16M	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6
12.5M	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5
10M	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4
8M	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3
6.3M	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2
5.0M	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1
4.0M	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0
3.2M	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,1
2.5M	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,2
2.0M	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3

Nom de l'athlète : _____ Date : _____